

[Texte]

## Discours Vœux du Maire 2018

Monsieur le président du Conseil Départemental

Messieurs les représentants de la brigade de gendarmerie de Domme/Belves

Messieurs les représentants du corps des Sapeurs-pompiers bénévoles de Domme

Mes chers collègues élus.

Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux.

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités Militaires (Général Berton) et Religieuses (Abbé LAMO)

Mesdames et Messieurs les Présidents et membre des Associations

Mesdames, Messieurs,

**Se sont excusés** : Mme Brigitte Pistolozzi et Benjamin Delrieux Mr Thomas Michel, représenté par Mr Daniel MAURY vice-président. Mme Jacqueline Dubois pour la partie législative a été invitée

### (Accueil)

Bienvenue à toutes et à tous pour ce moment de convivialité et d'échanges de vœux.

Moment de convivialité certes, mais aussi moment de démocratie pour vous rendre compte de l'action de votre municipalité lors de cette année 2017 et évoquer les projets à venir.

Merci d'avoir répondu à notre invitation votre présence nous honore et nous encourage pour poursuivre notre programme.

Permettez-moi de remercier pour leur présence les représentants de la gendarmerie et des pompiers de Domme avec lesquelles la commune a des relations étroites et qui œuvrent pour un bon fonctionnement de notre territoire, qui assurent notre sécurité individuelle et celle de nos biens.

Pour rappel, nos pompiers ont réalisé en 2017 plus de 28 assistances et secours à la personne sur notre commune.

Concernant nos gendarmes qui luttent contre la recrudescence de la délinquance et des vols, je profite de l'occasion pour rappeler que pour lutter contre les vols plus efficacement dans un même quartier il est du devoir de chacun de nous de redoubler de vigilance envers les biens des voisins absents. Sous la responsabilité de la mairie, la gendarmerie m'a rappelé qu'elle pouvait nous aider à mettre en place des organisations de prévention des vols si les besoin s'en faisaient sentir comme la « **participation citoyenne** ».

Je salue l'**Abbé Pierre Lamo**, ici présent, récemment installé à dans la paroisse je le remercie pour avoir honoré notre invitation.

Je suis sensible également à la présence de **Mr Philippe Henrot** dévoué percepteur toujours à notre écoute, conseillé précieux en ces moments de diète financière et de budget serré.

Een 2017, les transactions immobilières à Saint Martial ont été très nombreuses. **Je veux y voir la concrétisation** timide serte, de nos efforts de revitalisation du village. Espérons qu'il s'en suivra une augmentation du nombre d'habitants sédentaires. Je suis particulièrement heureux de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants, et une agréable intégration dans le village et dans nos associations:

- **A nos deux nouveaux jeunes artisans: Betty EON et Maxime PERDRIX** métalliers, serruriers et ferronniers d'art qui ont repris l'activité de la forge et sont venus renforcer et compléter l'artisanat local. Faites leur confiance pour vos travaux !
- **A Mr Clazure investisseur** immobilier qui a fait l'acquisition dans le centre bourg de 3 appartements qu'il rénove à des fins de location.
- **A Mme Sauvage nouvelle propriétaire à l'année** en centre bourg.
- **Aux nouveaux arrivants inscrits sur la liste électorale** Mme Legougne infirmière et son époux, Mr et Mme Marvier, Mr et Mme Robardet, Mme Dominique Hillson, Mr et Mme Dessagnes, j'en oublie c'est sûr, ils voudront bien m'excuser.

[Texte]

[Texte]

- **Aux nouvelles familles** Mézergues, Sagorin, Balerdi, Nino, Frant, Pernelle, qui ont déposé des permis de construire en 2016 et 2017 et choisi Saint Martial pour y vivre toute l'année.
- **Aux 2 nouveaux nés en 2017** Levan Pernelle et Clarisse Beilvert.

En mon nom personnel, et au nom du conseil municipal je vous souhaite à l'occasion de cette traditionnelle cérémonie des vœux, nos souhaits les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité, sans oublier la réussite dans vos projets personnels, professionnels et associatifs. J'ai également une pensée toute particulière pour nos 12 et trop nombreux concitoyens qui nous ont quittés cette année, à leur famille qui sont dans la peine, à tous ceux qui sont seuls, dans la souffrance, dans la solitude ou sans emploi.

À titre personnel, parce que le maire n'est rien sans une équipe pour l'entourer de manière active, je tiens à remercier sincèrement tous les membres du Conseil Municipal. Les actions que nous menons et encore plus les actions à venir nécessiteront un investissement personnel certain, que chacun de nous mènera encore bénévolement de son mieux malgré ses contraintes de santé individuelle et familiale et ses disponibilités professionnelles.

Je remercie également les enseignants, les membres des associations et leurs présidents, évidemment le personnel communal, qui par leur dévouement, participent activement à la vitalité de notre commune, à son dynamisme.

#### **(Les évènements marquants de 2017)**

**En France**, 2017 a été une année électorale marquée par la victoire d'Emmanuel Macron avec une majorité présidentielle à l'assemblée. Après la **décomposition** des partis traditionnels nous assistons à la recomposition d'un nouveau paysage politique que j'espère sera porteur de propositions nouvelles. Quand elle est en difficulté économique, la France reste un grand pays démocratique capable de se ressaisir et de retournements imprévisibles.

**Dans le monde 2017**: La menace terroriste de l'islam radical est toujours présente partout dans le monde, l'écrasement de l'État islamique en Irak et en Syrie n'a malheureusement pas fait l'éradication de Daesh et ses attentats terroristes ! Je rappelle que en 2017, 10 attentats ont été perpétrés avec meurtre d'un policier sur les Champs-Élysées le 20 avril, puis de deux jeunes femmes à Marseille le 1er octobre. Que plus de 12 attentats ont été déjoués en France en 2017. Quand les valeurs de la France sont en danger, les Français restent lucides calmes et savent résister

**Nous** aurons passivement assisté à l'élection du président **mégalomane** Donald TRUMP pour les USA qui joue les gros bras avec son homologue non moins **mégalo** Kim-Jong-un de la Corée du Nord. Ils manient aux yeux du monde impuissant la surenchère verbale et une arme appelée terreur. **C'est le premier risque pour l'humanité.**

**Environnement des réalités inquiétantes** : Les dégâts provoqués par les ouragans Irma et Maria à Saint-Martin et en Guadeloupe début septembre 2017 ont été estimés à près de 2 milliards d'euros. Les assureurs confirment la multiplication des catastrophes climatiques dans le monde pourtant Donald Trump nie l'existence d'un réchauffement climatique et revient sur les engagements américains pris lors de la Cop'21. **C'est le deuxième risque important pour l'humanité.**

#### **(Perspectives locales 2018)**

1) Cette année va avoir lieu un nouveau recensement. Vous noterez que ce recensement est particulièrement important pour notre commune. En particulier, le montant de la Dotation de Fonctionnement est dépendant du nombre d'habitants. Je vous demande donc de participer et d'apporter la plus vive attention à cet acte citoyen. Deux agents recenseurs ont été nommés. Il s'agit de Mme Catherine Defontaine et Mme Bernadette Bapst, elles visiteront tous les foyers du 1 janvier au 17 février 2018. Faites leur le meilleur accueil.

[Texte]

2) Côté animation, samedi 31 mars 2018, la veille de pâque en collaboration avec le conseil municipal, Patricia Bornic et Hervé Ménardie, organiseront **le premier Salon du livre à Saint Martial** avec les participations de plus de 20 auteurs et du célèbre **lecteur Pierre Bellemare**. Merci de bien vouloir communiquer sur cette animation innovante de participer dans la mesure d vos possibilités.

3) Vers 17h, samedi 7 juillet 2018 le conseil municipal offrira un vin d'honneur à la population pour fêter le centenaire de notre doyenne **Mme Anna DELBOS** qui aura eu 100 ans le 5 Juillet.

4) Le 15 septembre 2018 lors des journées nationales du patrimoine le Multiple rural et le salon de coiffure seront inaugurés. J'espère qu'à cette occasion nous ferons, connaissance avec les futurs gérants.

### **(Le bloc communal dans un contexte fiscal, budgétaire, législatif et normatif qui bride son dynamisme), Il manque Mme Jacqueline Dubois.**

J'évoquerai tout de même une promesse électorale populaire serte car très électoraliste qui, si elle est réalisée sans mise en place d'une nouvelle fiscalité locale de substitution, va accélérer l'affaiblissement des collectivités. **Je veux parler de la suppression partielle en 3 ans de la taxe d'habitation pour 80% de la population.** Une telle réforme aura pour effet de diminuer notre autonomie financière et de renforcer la mise sous tutelle des communes, de renforcer la tendance centralisatrice de l'état dont nous souffrons depuis plusieurs années déjà.

En plus de l'affaiblissement des services publics (Carte grise, Carte d'identité etc.), c'est maintenant le tour du dialogue **de proximité** entre les élus locaux et leurs administrés, fondement de notre démocratie à la française. De plus, nous ne savons pas encore comment sera financé le manque à gagner du non recouvrement de la taxe d'habitation. (Peut être avec les diverses augmentations du 1<sup>er</sup> janvier). Se dessinerait le risque d'accentuer la dette de l'état. Se dessinerait aussi le risque de voir s'affaiblir la fiscalité moyen démocratique de financement des territoires au profit des emprunts, apanage des banques.

Je ne comprendrai pas que cette réforme soit injuste pour 80% des contribuables et qu'elle soit juste pour les 20% restant qui continueront à la payer, aussi aisées soient-ils. Je dirais que si elle est « **inégalitaire et injuste** » elle doit être supprimée pour tout le monde.

### **(La communauté des communes)**

Le président Thomas Michel et le vice-président Claude Brondel ont démissionné la nouvelle gouvernance sera connue le 17 janvier 2018. Un seul candidat pour la présidence s'est déclaré à ce jour.

Par obligation législative, la communauté des communes a pris 2 compétences supplémentaires en 2017: (GEMAPI) ou gestion des milieux aquatiques et des zones inondables et le logement social au-dessus de 15 logements par commune. Ces deux compétences succèdent aux compétences déjà transférées en 2016 c'est-à-dire, **l'action de développement économique et touristique avec la création d'un Etablissement communautaire à finalité de développement du tourisme.** Les moyens financiers des 23 communes associés à ces 2 dernières compétences avaient été transférés des communes vers la communauté des communes : c'est à dire les 2/3 environ de la taxe de séjour et l'intégralité des taxes professionnelles.

La communauté des communes a la mission de permettre la mise en commun des moyens, de réaliser des projets qu'une commune ou plusieurs communes seules ne peuvent pas réaliser, Elle doit créer une **solidarité** entre commune qui va dans le sens d'une amélioration du développement de l'économie et du cadre de vie pour la population.

Malgré les contraintes règlementaires de la loi NOTRE qui ne tient nullement compte des spécificités géographiques et économiques des 2 bassins de vie de cette nouvelle comcom DVDF, sur la base du diagnostic d'un territoire maintenant réalisés ou en cours de finalisation, je souhaite que nous passions à l'action communautaire après avoir affiché les objectifs et les

[Texte]

[Texte]

actions à mener en terme de développement économique touristique et des services à créer, que ces objectifs et ces actions lisibles créent une dynamique qui profite aux 23 territoires et permettent de mettre au cœur de notre réflexion commune, **l'égalité entre les communes à travers chaque projet, chaque action**, ainsi que la solidarité qui devra être la base de notre intercommunalité dès la mise en place de la nouvelle gouvernance.

### **(Notre commune)**

Les communes telles que nous les avons connues hier, ne sont plus celles que nous connaissons aujourd'hui et seront encore différentes demain. En effet, l'État a décidé de faire participer toutes les collectivités à l'effort de réduction du déficit budgétaires, sans distinction. Les dotations financières de l'Etat versée aux communes se réduisent, conjuguées aux divers transferts de fiscalité vers les communautés des communes, les communes s'asphyxient petit à petit.

L'autofinancement communal se réduit dangereusement d'année en année. Après la réforme des régions, après la réforme des communautés de communes, il reste aux communes 2 évolutions possibles faire des regroupements avec les communes limitrophes appelés « **communes nouvelles** » ou réaliser des **mutualisations entre commune** c'est-à-dire regrouper les moyens matériels humains, les projets les savoirs et les savoir-faire afin d'économiser davantage. Paradoxalement les mutualisations réalisées par l'intermédiaire de l'intercommunalité ne réalisent pas toujours des gains d'échelle et ne diminuent pas les coûts de fonctionnement. En particulier quand les élus locaux bénévoles sont remplacés par du personnel ou des chargés de mission rémunérés.

### **(Les efforts de baisse des coûts de fonctionnement)**

Une telle situation nous contraint à maîtriser le budget de fonctionnement et ne laisse pas de place à l'erreur. C'est le suivi au jour le jour de l'exécution budgétaire qui permet de maîtriser la situation financière et de prendre les décisions en conséquence. C'est une situation nouvelle que vos adjoints élus et votre secrétaire se sont appropriés pour gérer le budget de la commune de manière autoritaire et ultra rigoureuse. Pour rappel: **Réduction** du budget fleurissement, des illuminations de fin d'année et de éclairage public, suppression du fond de concours communal pour les routes en 2018. Cette gestion financière serrée nous permet de réaliser quelques petits investissements mais pour combien de temps encore ?

Comme je l'avais annoncé l'autofinancement 2017 bien que légèrement positif sera en baisse par rapport à celui de 2016 et ceci, malgré toutes les mesures annoncées que nous avons réalisées dans leur grande majorité **c'est-à-dire**:

- a) Une baisse minime des dépenses de fonctionnement Malgré nos efforts
- b) Le non remplacement de Didier Foulastier aux espaces verts à partir de juin.
- c) Suppression des TAP et le retour à la semaine de 8 vacances pour nos écoliers.
- d) La suppression d'un emploi de CAE pour l'école depuis le 15 septembre.
- e) La modification de l'éclairage public pour diminuer la consommation énergétique.

### **( Projets réalisés 2017)**

- A) Fin des travaux de la boulangerie et du cabinet d'infirmière** commencés en 2016 pour un montant des travaux de 433 828 euros. Le premier objectif du conseil municipal de conserver la boulangerie, notre dernier commerce, est atteint. Nous avons inversé la déprime commerciale persistante amorcée il y a plus de 50 ans.
- B) Fin du programme de voirie 2016 route** (Plapech, l'OI, la croix de Gourdon Saint Martial, Stonigrand, virage du Cauze, route du Pech, une place) avec une participation communale de 15 000 Euros.
- C) Réparation du mur du cimetière** projet 2015 pour la somme de 8.990€ avec une subvention du Conseil Départemental de 2248€.

[Texte]

[Texte]

- D) L'enfouissement du réseau EDF et téléphonique de Lagrèze projet 2016 pour la somme de 7700 € sans aide
- E) L'enfouissement du réseau téléphonique de la D46 à la Croix de Gourdon engagé et réalisé en 2016 pour 6400 € sans aide.
- F) Réparation de la rive de toiture coté D46 et des gouttières du foyer rural pour 3 300€.
- G) Travaux de peinture, d'isolation thermique, rénovation et changement des radiateurs électriques les appartements à louer de la commune réalisé par les employés communaux.
- H) Aménagement de la cuisine de la maison Miermont pour les agents des espaces verts réalisé par Georges.
- I) Achat de matériel de rangement pour la mairie.
- J) Mise en vente de la Boucherie Verdier 3 agences

**(Nos inquiétudes) Préserver notre école** source d'animation et de vie dans le village.

La Dordogne a perdu 2059 élèves (80 maîtresses) depuis 2011 dont 573 (21 professeurs) pour la seule rentrée de septembre 2017 les effectifs de maternelle étant particulièrement touchés par cette baisse. Si cette baisse des effectifs se vérifie globalement pour notre RPI Nabirat/ Saint Aubin/ Saint Martial, il ne se vérifie pas pour notre maternelle à Nabirat qui possèdera 27 élèves à la rentrée 2018 Le RPI possède 67 élèves en 2017 nous en prévoyons 64 pour la rentrée 2018 hors inscriptions inopinées qui étaient au nombre 3 cette année.

**(Un semi échec réfléchi) La révision de la carte communale a été interrompue**

Le conseil municipal a pris une décision difficile qui ne fera malheureusement que reporter aux années 2020 l'application de la loi ALUR actuelle avec ses multiples amendements toujours plus contraignants en matière d'urbanisation.

L'obligation de réduire le potentiel foncier à bâtir actuel **de 20 ha à 10 ha maximum** qui induirait une attractivité moindre pour bâtir nous a conduits à différer le projet.

Je conseille vivement à tous les détenteurs actuels de foncier à bâtir sur la commune de réaliser leur projet de vente ou de construction dans les 4 à 5 prochaines années avant la réalisation du futur PLUi. Pour faciliter les ventes, je leur conseille aussi de réduire la surface des lots à 1600 m<sup>2</sup> maximum.

**(projets 2018)**

- 1) 2018 verra la fin de la réalisation et la mise en exploitation de la deuxième tranche du pôle commercial. Cette tranche pour d'un montant 251 516€ comprend la réalisation du Multiple Rural avec son Snack / bar, son épicerie, son tabac / presse et un Salon de Coiffure. La Une mission la plus délicate sera d'assurer le recrutement et l'installation des gérants et de rédiger les baux.
- 2) Début 2018 nous lancerons l'étude de la 3<sup>ème</sup> tranche du pôle commercial pour la réhabilitation des 2 logements de la maison Lagarde dédiés aux gérants des commerces pour un montant de 80.000 Euros sous réserve de l'obtention des subventions. Une réunion de travail est programmée mardi prochain avec l'ATD pour réaliser un plan de financement. Le conseil Départemental sera à nouveau sollicité.

**Rappeler vous, Il y a un an**, ici même devant vous je demandais à Brigitte et Germinal de nous aider à obtenir les deux dernières subventions possibles pour boucler le financement de la deuxième tranche du multiple rural. Aujourd'hui le multiple rural est sorti de terre il sera opérationnel en juin prochain. **59.625 € d'aides Européennes et 21.500 Euros d'aides départementales supplémentaires au 90.000 € déjà attribués à la boulangerie nous ont été attribués au premier semestre.** L'ensemble du conseil municipal s'associe à moi pour vous remercier vivement car nous savons que depuis la nouvelle répartition des compétences imposée par la loi NOTRE le soutien du département pour des projets de développement communaux n'est

[Texte]

[Texte]

plus budgétairement votre 1<sup>ière</sup> compétence, **elle est supplanté par l'action sociale**. Je sais aussi que les communes rurales de Dordogne qui ont obtenues une aide **Européenne** de cette importance ont été rares en 2017. Je peux témoigner de la détermination et de l'engagement de Brigitte pour faire aboutir ce dossier délicat et de l'écoute et du soutien de Germinal pour défendre le dossier Européen auprès du Pays et de la Région. **Je remercie aussi l'Etat, et la Région, les services techniques et les conseillères financières Agnès et Valérie de l'ATD du conseil départemental** pour leur totale implication dans ce dossier. Je salue la synergie entre les services de la préfecture et le Conseil Départemental, génératrice d'exemple et progrès économique

- 3) **Un programme 2018 de voirie bitumée à minima**, financée par la communauté des communes sans notre participation pour un montant de 18 000 Euros.
- 4) **Réhabilitation de la caserne des pompiers de Domme** : Récemment, le conseil municipal a fait le choix difficile financièrement mais hautement d'intérêt public et sanitaire de voter une participation financière d'un montant annuel de 7 900€ pendant 4 ans pour participer à la réhabilitation et l'extension de la caserne des pompiers Domme, ce qui, ajouté à notre contribution actuelle de 16 100 euros portera notre contribution annuelle à 24 000€ dès 2019 jusqu'en 2022 pour nos pompiers.
- 5) Nous réaliserons l'électrification du garage et de l'atelier municipal.
- 6) Un léger aménagement intérieur de l'Agence Postale communale
- 7) Nous réaliserons le déplacement du calvaire de Maison Neuve.
- 8) Nous lançons l'enquête publique pour vente et acquisition de terrain pour améliorer le tournant à l'entrée de Plapech.

#### **(Quelques projets prospectifs pour 2018 ou 2019)**

**La refonte des adresses**. Ce projet devient un projet de salut public nécessaire pour les pompiers, le corps médical, les livreurs de colis et la poste, il sera obligatoire pour le déploiement de la fibre optique. Il comprend le nommage des rues, des voies de circulation, des places et le numérotage des maisons.

L'étude sera mutualisée avec d'autres communes par le biais de la communauté des communes.

**Lancement possible de l'étude** de création d'un jardin du souvenir, d'une extension du columbarium et du cimetière.

#### **CONCLUSION**

L'objectif du Conseil Municipal c'est de « **Revitaliser notre village en lui donnant une âme** ».

**Revitaliser** c'est la finalité de la création des commerces,

**Donner une âme** c'est le rôle des animations locales que nous soutenons qu'elles soient à l'initiative des associations ou de la municipalité.

« **On ne subit pas l'avenir, on le fait** » disait l'écrivain Bernanos. Plus encore, parce que Saint Martial d'aujourd'hui n'est pas celui d'hier. En ce début d'année 2018, je fais le vœu que ces mots continuent de guider nos envies et nos actions. Agir sans relâche pour la vitalité de notre vivre ensemble et l'animer en innovant mais en mêlant également les compétences de communauté des communes de tous les acteurs locaux de Saint Martial pour rester un village attractif où il fait bon vivre et où il fera encore mieux vivre demain.

Je vous souhaite encore une bonne année à tous !